Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

https://40.snuipp.fr

grève du 9 avril : mode d'emploi ! (clic pour la grève, sma, lettre aux parents,…)

Date de mise en ligne : jeudi 2 avril 2015

Description :

Le SNUipp-FSU 40 appelle les collègues à ne pas remplir la déclaration d'intention de grève, à informer familles et mairies comme ils l'ont toujours fait.

SNUipp-FSU des Landes.

Copyright © SNUipp-FSU des Landes.

En cliquant sur le lien ci-dessous vous nous permettrez d'estimer le nombre de grévistes.

http://mobilisation.snuipp.fr/40/greve-du-9-avril

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à abandonner la fastidieuse procédure de déclaration préalable à la grève.

Dès la parution de la loi du 20 août 2008 instituant « un droit d accueil dans les écoles maternelles et primaires », le syndicat s était opposé à ce texte qui constitue une entrave au droit de grève des enseignants du premier degré. Cette loi avait d ailleurs été contestée par de nombreux parlementaires, dont le Président de la République et le Premier ministre actuels, qui avaient saisi le Conseil constitutionnel.

- Dans un courrier daté du 23 mars dernier, le SNUipp-FSU l a rappelé à la ministre, lui demandant notamment l abrogation du texte.
- Dans un courrier daté du 30 mars dernier les co-secrétaires du SNUipp-FSU 40 ont informé l'inspecteur d'académie de cette position par rapport à la déclaration préalable.

Le SNUipp-FSU invite par ailleurs :

- les enseignants à informer directement les parents de leur participation à la grève du 9 avril.
- les directrices et directeurs d écoles peuvent toujours informer les mairies des conséquences prévisibles de la grève dans leur école, notamment sur l accueil et la cantine. Ils le font obligatoirement si l école risque d être fermée. Charge à la mairie d organiser un accueil ou de leur demander d apposer un panneau "école fermée."

Le SNUipp-FSU s opposera à toute forme de mesure disciplinaire qui serait prise à l encontre des agents.

vous trouverez en pj la lettre d'information aux parents.

lettre aux parents

Copyright © SNUipp-FSU des Landes.